



CEEAC

ECCAS

La Commission

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT
SURVENUE LA NUIT DU 18 AU 19 MAI 2024 EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Libreville, le 21 mai 2024 – Le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), **Son Excellence Gilberto da Piedade VERISSIMO**, a appris, avec la plus grande préoccupation, la tentative de coup d'état survenue la nuit du 18 au 19 mai 2024 en République Démocratique du Congo (RDC).

Le Président de la Commission condamne avec la plus grande fermeté cette tentative de coup d'état et exprime sa solidarité avec les Autorités et le Peuple congolais qu'il félicite, par ailleurs, pour avoir fait échec à cette aventure éhontée de prise du pouvoir.

En outre, tout en rappelant que le coup d'état constitue un crime vigoureusement condamné par le Traité révisé de la CEEAC et le Protocole révisé du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) adoptés en 2019, le Président de la Commission exhorte les Autorités congolaises à diligenter des enquêtes approfondies en vue de faire toute la lumière sur ces événements et d'en traduire les auteurs devant les juridictions compétentes.

Enfin, le Président de la Commission appelle tous les acteurs politiques et sociaux congolais au calme et à la sérénité ainsi qu'à s'abstenir de tout comportement de nature à mettre à mal la cohésion nationale et la stabilité du pays.

